

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 343

Artikel: Un début
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un début

En cette rentrée d'automne-hiver, la nouvelle grille des programmes annoncée en 1974 n'est guère modifiée. Les mêmes mots tiennent lieu de politique : « à la rencontre du public et du pays », « pour aider à mieux vivre ». Ce retour aux sources, c'est pas la joie. Le folklore des citadins à la campagne, des démiurges aux champs s'enlise et devient franchement triste. L'humour et le sourire, c'est toujours ce qui manque le plus dans les programmes de la Suisse romande.

Il convient cependant de signaler une innovation attendue depuis longtemps : « L'antenne est à vous », une émission du département de l'information. Chaque jeudi, à 20 h. 20, un créneau de 15 minutes est donc ouvert ; réservé à des « mouvements ayant une conviction profonde, une idée à défendre ». Les conditions d'enregistrement étant les mêmes pour tous : décor, assistance technique, règles générales.

Une longue liste d'attente

Première : jeudi 6 novembre avec le MLF. Et se sont déjà succédé l'Union rationaliste, la Société suisse des officiers, Arcadie, etc. On se bouscule à l'antenne, la liste d'attente des participants sera longue.

Cette tentative d'ouverture de la télévision à des minorités est intéressante. D'abord parce qu'elle permet à des groupes, des associations qui n'ont pas l'occasion de faire valoir leurs idées, de « passer à la télé ». Etrange mythologie de l'image, certains lancent même des cartons à leurs amis pour les inviter à regarder le spectacle. Ensuite, parce qu'elle offre la possibilité d'utiliser le média TV, de faire une émission. Enfin, elle donne l'occasion de diffuser des messages engagés, qui ne sont pas amortis par les principes de l'équilibre, de l'objectivité.

Il faut le dire, les résultats sont plutôt décevants. Pas plus que les partis politiques, les groupes ne

savent utiliser les ressources de la télévision. Au commencement était le verbe... et les discours vont bon train.

Seul le MLF a su faire preuve, pour l'instant, d'imagination et d'invention en mobilisant divers moyens, en variant des messages : film super-8, images fixes, jeux, etc. Le tout sur un rythme rapide, avec des trouvailles et des clichés ; une conviction certaine, même si elle paraissait à d'aucuns artificielle, excessive, systématique.

Un rare courant

Quant aux autres émissions, il fallait vraiment beaucoup de bonne volonté pour les suivre : des personnages figés, sérieux, ennuyeux, soliloquant ou se renvoyant la parole. Une ou deux fois, le courant a passé parce que soudain une foi profonde animait un des participants. Mais à cette heure, les seuls téléspectateurs sont sans doute les intéressés eux-mêmes, les sympathisants ; le Suisse romand moyen dort, ou alors s'endort en regardant le petit écran.

Malgré ses limites, cette expérience « L'antenne est à vous » participe d'un mouvement de démocratisation de l'information. Qui est du reste pratiquée depuis plusieurs années selon des modalités diverses, dans plusieurs pays européens de démocratie comparable. En Grande-Bretagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, la pluralité de l'information atteint même un degré qu'on n'imagine guère en Suisse.

Prudence

En France, la loi du 7 août 1974, qui est à l'origine des nouvelles sociétés, stipule que « l'une des sociétés réserve une place privilégiée à l'organisation d'émissions consacrées à l'expression directe des diverses familles de croyance et de pensée ». Ainsi la 3e chaîne diffuse-t-elle depuis janvier 1975, chaque soir à 19 h. 30, une émission de 15 minutes « Tribune libre ». Des partis politiques, des associations et mouvements divers

ont déjà passé l'antenne. Sans difficultés majeures, et les diffusions se poursuivent.

Si l'on compare l'émission « L'antenne est à vous » avec les productions équivalentes dans d'autres pays, on constate donc que la formule de la TVSR est prudente. Et limitée. Le jeudi soir à 22 h. 30, c'est le ghetto. Et les syndicats, les partis politiques semblent écartés du créneau. Quant à la formule de l'émission, elle est encore insuffisante : les groupes n'ont pas à leur disposition une équipe film et ne peuvent faire passer leurs idées sous une forme de reportage.

« L'antenne est à vous », ce n'est ni la joie, ni le spectacle. Les discours après 22 heures passent mal la rampe. Pourtant cette émission introduit l'idée de pluralité et de service à la TV. C'est un début.

1976

Pour les rédacteurs de « Domaine Public », 1976 est déjà là avec ce numéro 343 : pour des raisons qui tiennent aux jours sur lesquels tombent les fêtes de fin d'année (contingences postales notamment), il ne nous est pas possible de vous faire parvenir DP 344 avant le 8 janvier prochain ! Avec nos meilleurs vœux (DP toujours en avance sur l'actualité !), trois notes rapides :

— Une bonne partie des abonnés ont déjà renouvelé leur bail pour l'année prochaine ; une marque de confiance que nous apprécions et dont nous vous remercions ; plus vite nous recevrons les derniers versements, mieux cela vaudra pour notre administration qui pourra ainsi se mettre à jour sans craindre des retours de vacances surchargés (profitez de l'occasion pour préciser votre adresse si vous recevez notre hebdomadaire irrégulièrement...) !

— Reste valable notre formule d'abonnement-cadeau : 60 francs pour régler votre abonnement et offrir DP à un destinataire de votre choix (nom et adresse à indiquer clairement au dos du bulletin).

— Ce numéro est le dernier de la série que nous avons fait parvenir aux personnes dont vous nous aviez signalé l'intérêt potentiel pour DP (restent encore quelques adresses parvenues après coup et que nous utiliserons à la rentrée).